



24 novembre 2020
Communiqué de presse

Violences policières en France : nous interpellons la Commission européenne

A la suite des violences policières qui se sont déroulées hier soir à Paris, la délégation France Insoumise au Parlement européen dénonce les attaques répétées contre l'État de droit en France. Elle appelle à la suppression de la loi de Sécurité Globale, et appelle la Commission européenne à condamner les violences en France.

Hier soir à Paris, la police a une nouvelle fois fait un usage disproportionné de la violence, comme c'est trop souvent le cas depuis le début du mandat d'Emmanuel Macron.

Notre délégation souhaite d'abord condamner ces violences avec force, et demande des comptes au ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, dont la responsabilité est pleinement engagée.

Elle lui rappelle son devoir d'humanité, alors que des réfugiés ont été inutilement frappés et violemment éjectés des tentes dans lesquelles ils étaient installés.

Elle affirme également son attachement à la liberté de la presse, alors que des journalistes ont été insultés et agressés par des policiers. Ces journalistes, dont la liberté ne doit être en aucun cas entravée et dont l'intégrité doit être respectée et assurée, ont tout notre soutien.

Ces nouvelles images de violences policières démontrent l'importance et l'utilité de pouvoir filmer des images de policiers, dont le gouvernement cherche pourtant à interdire la diffusion avec sa loi sécurité globale.

L'incohérence entre les votes LREM à Bruxelles et la loi Sécurité Globale

Le Parlement européen a déjà condamné à maintes reprises les violences policières ces derniers mois en mettant la France à l'indexe dans une résolution de février 2019 et dans un débat en janvier 2020.

Les élus LREM, à l'image de l'eurodéputée Fabienne Keller ce matin (1), multiplient les discours sur la liberté d'informer ou l'État de droit. Comment le parti du président de la République et ses élus peuvent-ils se présenter en défenseurs de la liberté d'informer à Bruxelles, quelques heures seulement après que des journalistes aient été molestés à Paris ? Quelle hypocrisie !

Le Parlement européen a adopté en juin dernier une résolution sur les manifestations contre le racisme qui disposait clairement « que les citoyens ont le droit de filmer les scènes de violence policière » et « qu'ils ne devraient jamais être menacés par la police ou l'autorité compétente lorsqu'ils filment » (2). Un texte voté par tous les élus En Marche au Parlement européen.

Notre délégation en appelle La République En Marche à la cohérence entre ses votes à Bruxelles et ses actes à Paris et à retirer cette loi liberticide et dangereuse.

Nous interpellons la Commission européenne

À Bruxelles, le texte a fait réagir jusque la Commission européenne, dont le porte-parole Christian Wigand a souligné que les journalistes devaient faire leur travail librement et en toute sécurité, précisant que la Commission se réserve le droit d'examiner la loi, afin de vérifier sa conformité avec le droit de l'UE.

Au vu du climat général de violences policières en France et des menaces qui pèsent sur l'Etat de droit avec la loi Sécurité globale, notre délégation France Insoumise demande à la Commission européenne d'intervenir afin de rappeler le gouvernement français à la raison.

La délégation France Insoumise au Parlement européen

(1) https://twitter.com/fabienne_keller/status/1331174898547437568

(2) https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2020-0173_FR.html